

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

Le JEUDI 25 MARS 2021 - à 18 H 00

Salle du Conseil – Place Bad-Abbach

➤ Désignation des secrétaires de séance

➤ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal précédente

➤ INFORMATIONS

➤ AFFAIRES GENERALES

Élaboration du règlement local de publicité (RLP) de la Métropole de Lyon - Débat sans vote sur les orientations générales du RLP métropolitain

➤ FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

Approbation du Compte de Gestion 2020 – Budget principal de la commune

Approbation du Compte Administratif 2020 – Budget principal de la commune

Affectation du résultat du Compte Administratif 2020 – Budget principal de la commune

Fiscalité Directe Locale : vote des taux d'imposition pour l'année 2021

Budget principal de la commune de Charbonnières-les-Bains : vote du Budget Primitif 2021

Budget principal de la commune de Charbonnières-les-Bains : vote des subventions à allouer aux associations au titre de l'exercice 2021

Révision d'une autorisation de programme et de crédits de paiement pour l'opération Pôle Enfance Jeunesse (PEJ)

Révision d'une autorisation de programme et de crédits de paiement pour l'opération Vidéoprotection

Mission locale des Monts d'Or – Participation financière de la commune pour l'année 2021

Aménagement du parking du bois de la lune et remise en état de la passerelle du parc Lisbeth Bouquin - Demande subvention à la Région Auvergne Rhône-Alpes

Installation d'un système de vidéoprotection - Demande subvention à la Région Auvergne Rhône-Alpes

Subvention 2021 – Convention d'objectif avec l'association « Paradoxe » - Exercice 2021 – Autorisation donnée au Maire de signer la convention

➤ **RESSOURCES HUMAINES**

Convention de mise à disposition d'un technicien agent de la commune de Dardilly pour les communes de La Tour de Salvagny, de Charbonnières-les-Bains et d'Écully

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

(En application de l'article 4 « Questions Orales et/ou écrites » du règlement du Conseil Municipal adopté le 17 DECEMBRE 2020)

Le Maire :
Gérald EYMARD

